

Abandon du geniter, adoption par le beau pere

Par **Laly13**, le **01/10/2007** à **14:28**

Bonjour,

Je suis la maman d'un tit bonhomme de 7 ans. Je me suis séparée de son géniteur lorsqu'il avait 2 ans. J'ai obtenu le droid garde et son géniteur un week end sur 2 et la moitié des vacances avec paiement de pension alimentaire. Il n'a pas donné suite à ce jugement sauf lorsqu'il avait une nouvelle compagne!

Suite à des preuves attestant que mon fils de 3 ans se trouvait régulièrement dans des bars et ceci jusqu'à tard dans la nuit et son géniteur étant alcoolisé, une nouvelle ordonnace du JAF attesta qu'i fallait que cette personne voit mon fils dans un centre surveillé. De mon coté j'ai fais les démarches, lui non, et n'a pas cherché à avoir de nouvelles de son fils, et ne payant plus la pension alimentaire.

Cela fait 4 ans, qu'il n'y a aucun contact de sa part.

J'ai refais ma vie, je suis mariée, et pour mon fils, mon mari est son "papa" même si il sait qu'il n'est pas son géniteur.

Je souhaite mettre ne place une procédure d'abandon, pour que mon mari adopte mon fils et qu'il puisse porter son nom de famille.

Je précise, que mon fils a été psychologiquement affecté par la violence de son géniteur envers moi, et que peut être, il a subit des atouchements.

Il est suivi psychologiquement depuis des années.

Pensez vous que ma demande puisse être recevable?

Merci d'avance à vous